LA CROIX DE ROUBAIX-TOURCOING

5 CENTIMES — 41, Grande-Rue — 85, Rue des Chemises — 5 CENTIMES

Bureaux — LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. — TÉLÉPHONE : 672 — (POUR PARIS : 5, rue Bayard, 5).

ADVENIAT REGNUM TUUM

Dieu protège la France !

La Journée

La journée des ballottages pour les élections municipales a été vraiment bonne.

A Paris, le nombre des candidats d'opposition élus égale le nombre des candidats blocards : 40 contre 40. Bien que parmi les élus de l'opposition figurent quelques hommes que nous ne saurions considérer comme nôtres, le progrès est certain et considérable.

Les gémissements de l' « Humanité » et de M. Jaurès le disent éloquemment.

Dans l'ensemble de la France, le résultat n'est pas moins satisfaisant.

A côté de quelques échecs, on a brillamment malmené de très grosses situations que l'on déclarait perdues comme Lille et Roubaix.

Des villes comme Brest, Saint-Etienne, Amiens, Grenoble, Troyes, etc., sont gagnées.

D'autres situations considérables sont compromises.

Bref, la journée est bonne, aux dépens surtout des socialistes.

—o—

La pension antiméricide a poussé un misérable à frapper mortellement M. l'abbé Coumes, prêtre du diocèse de Rennes.

—o—

L'opinion publique est très émue du nouvel étranglement d'enfant commis par « l'ogresse » Jeanne Weber, rendue à la liberté.

—o—

STRASBOURG. — M. Winston Churchill, ministre du Commerce d'Angleterre, battu aux élections législatives à Manchester, a été élu à Dundee, en Ecosse.

— Au Maroc, une reconnaissance de nos troupes a été attaquée par des Achach et des M'dakra, mais les a repoussés après des engagements sérieux.

ROME

Notre correspondant particulier nous téléphone :

Le Pape reçoit les Bavarois

Hier a eu lieu la réception par le Pape du pèlerinage bavarois. Ce pèlerinage est formé de représentants de tous les diocèses de Bavière. Ils ont été reçus dans la salle du Trône et présentés au Saint-Père par Mgr Abert, archevêque de Bamberg. Des discours ont été prononcés en latin.

Le Pape a exprimé sa satisfaction de savoir que le nonce qu'il a envoyé en Bavière a rencontré à Munich la sympathie universelle.

Le cardinal Rinaldini souffrant

Le cardinal Rinaldini, ancien nonce de Madrid, promu cardinal au dernier Consistoire, est assez souffrant. Il est obligé de quitter Rome pour passer l'été dans son pays.

Les Italiens à Lourdes

Le cardinal Cavallari, patriarche de Venise, est arrivé à Turin pour diriger le pèlerinage italien de Lourdes.

ECHOS RELIGIEUX

La consécration de Mgr Sardi

Hier dimanche, le cardinal Rampolla, assisté de nombreux prélats, a consacré solennellement, à Saint-Pierre, Mgr Sardi, délégué apostolique à Constantinople.

De nombreux dignitaires de la Cour pontificale, des évêques et des notabilités du monde catholique assistaient à la cérémonie.

Mgr Latty à Rome

Mgr Latty, archevêque d'Avignon, doit partir prochainement pour Rome, en visite *ad limina*.

EN L'HONNEUR DE JEANNE D'ARC

Comme nous l'avions dit, la Ligue de la Rose blanche a envoyé une délégation porter une gerbe de roses blanches et de lis à la statue de Jeanne d'Arc de la place des Pyramides. Puis on s'est rendu place Saint-Augustin, où une nouvelle gerbe a été déposée. Empêché par la police de réciter la poésie annoncée devant la statue, M. N. Debours, entouré d'une foule de manifestants, a lu les vers dédiés à Jeanne sur le perron de Saint-Augustin. On s'est séparé aux cris de : « Vive Jeanne d'Arc ! » après une prière à l'église.

Dans le numéro portant la date du mercredi 20 mai, la « Croix » commencera la publication d'un nouveau feuilleton

Au bonheur par les durs sentiers

par C. PÉRONNET

Cette œuvre dramatique et émouvante est le roman de la haine qui s'acharne contre un être sympathique, et le poursuit à chaque pas qu'il fait dans la vi

La journée du 10 mai

La journée du 10 mai n'est pas un éclatant succès pour nous ; elle n'en est un pour personne ; mais, écrasement pour les unifiés, affaiblissement pour les radicaux, elle est un affermissement pour nous, une satisfaction pour qui sait voir, un heureux symptôme pour qui sait prévoir.

Sans doute, il ne faut pas comparer les luttes presque pacifiques de la dernière période électorale à la violente tempête patriotique qui balaya aux jours de l'Affaire les dreyfusistes, les zolistes, les jacobins et les sectaires du Conseil municipal de Paris ; mais elle est la complétation et en quelque sorte l'orientation du généreux mouvement provoqué par la tempête de 1900.

La tempête a pour double caractère de souffler aveuglément et de n'avoir qu'un temps. Le mouvement réfléchi, grave, raisonné, qui s'est résolument affirmé hier, sera à l'abri des entraînements de la passion et jouira d'un lendemain. Il ne portera pas à la présidence du Conseil municipal de Paris un passionné comme M. Grébauval, qui fit au président du Conseil Waldeck-Rousseau l'affront de quitter sa place à une cérémonie publique, parce que le chef du gouvernement y occupait la sienne. Mais il en écartera à jamais un sectaire comme M. Lafèvre qui a voulu élever une statue à Zola sur la place du Palais de Justice.

Un mouvement vers une politique de sagesse, d'ordre, de paix, de justice, de liberté et de bonne gestion des deniers municipaux est dessiné en traits tellement nets, fermes et résolus par le corps électoral que ses élus ne peuvent s'y méprendre et sont forcés de le suivre.

Si nous ne sommes pas au grand succès de 1900, nous ne sommes plus au grand revers de 1904. Nous en avons appelé, nous le réparons. Lisez ce que dit l'*Humanité* de l'élection de 1908, et vous verrez si elle ne répare pas manifestement les désastres de celle de 1904 : seuls entre tous les partis, les libéraux ne perdent pas un siège ; partout où ils les gardent, leur majorité s'accroît ; partout ils gagnent des sièges ; partout où ils en gagnent, ils écrasent leurs adversaires. Au contraire, les unifiés reconnaissent eux-mêmes leur effondrement dans les colonnes de l'*Humanité*. Les radicaux, quand ils ne sont pas battus, frisent de près la défaite, et leurs anciennes majorités imposantes se transforment en majorités précaires qu'un déplacement de quelques voix suffirait à changer en minorités : le radical président du Conseil municipal, M. Lefèvre, soutenu par toutes les forces administratives et gouvernementales, est réduit lui-même à se contenter de 200 voix de majorité, quand son élection de 1904 avait été triomphale. Dans les circonscriptions où les radicaux ont battu les unifiés, ils doivent leurs pénibles succès aux libéraux, qui, toujours ennemis du pire, et par-dessus tout ennemis des exécrables unifiés, leur ont accordé leurs suffrages.

La journée du 10 mai a donc été très bonne pour les libéraux et tend à donner une impulsion considérable à la politique de la liberté, de la justice égale pour tous et de l'amélioration du sort du travail.

Si, dès le premier jour, nous avions reçu les journaux des départements, dès le premier jour nous aurions écrit sur les élections de province l'article que nous écrivons aujourd'hui sur les élections de Paris ; car les feuilles locales, parvenues seulement à la fin de la semaine, témoignaient toutes d'une impression favorable pour le résultat final.

Et, en effet, il est aussi satisfaisant que celui de Paris : qu'on ne s'en rapporte pas aux statistiques gouvernementales qui changent de désignations plus que de chemises, appelant les progressistes de leurs noms de progressistes, quand ils sont vainqueurs, comme à Brest, et réactionnaires, quand ils sont vaincus, comme à Nantes, et qu'on n'ait confiance qu'en soi-même pour donner à chacun le nom qui lui appartient.

Or, le fait est indéniable, les municipalités libérales des grandes villes, Lille, Roubaix, Nancy, remportent la victoire, malgré les efforts et les manœuvres d'immorales coalitions entre radicaux et socialistes.

Les libéraux ont conquis les municipalités de Saint-Etienne, de Brest, de Grenoble, d'Amiens, d'Angers, de Troyes, de Clermont (Oise), de Villefranche (Rhône), etc. La liste proportionnelle a triomphé à Reims, où M. Bertrand de Mun est élu.

Une plus grande équité a présidé à la répartition des sièges, à Lyon, où huit libéraux sont entrés dans le Conseil, et où les socialistes ont perdu un nombre considérable de voix.

Les libéraux ont gagné des sièges à Evreux, à Dieppe, à Falaise. A Dijon, les libéraux, soutenus par l'Alliance démocratique, ont arraché la municipalité aux socialistes, qui n'ont fait entrer que trois des leurs au Conseil. A Nuits, le général André a été battu avec toute sa liste socialiste.

Le voilà ce parti libéral, ce parti d'ordre, de justice et de liberté, qu'on dit toujours battu, et souvent inutile, parce qu'il s'abstient de vaines déclamations, et va paisiblement droit son chemin : il agit avec une sagesse et une prudence qui impatientent les fougueux, mais aussi avec une indomptable résolution, bien faite pour les réconforter ; le voilà au lendemain des élections du 10 mai, plus respecté et plus robuste que jamais. C'est sa force qui nous autorise à envisager l'avenir avec confiance.

J. B.

Gazette

La cause de sir Henry Bannerman

Elle n'avait pas la valeur de celle de Balfour, mais elle avait son prix tout de même, puisqu'elle soutenait les pas de sir Henry. Un collectionneur la guettait. C'est pour cela qu'il suivait le premier partout comme une ombre. Sir Henry s'aperçut du manège et en devina le motif. Un jour, il dînait à Mansion House. Avant de s'y rendre, il pensa à son ombre. Alors, voulant la mystifier, il prit au vestiaire du ministère, comme par mégarde, la canne d'un garçon de bureau. Ce qui devait arriver arriva : La canne disparut à Mansion House ; l'ombre aussi. Et sir Henry aimait à raconter l'histoire en riant du bon tour joué à son ombre.

(*Cri de Paris.*)

Défendez-vous !

Un cultivateur de Carcouët et un journalier de Broutille (Eure) avaient insulté les vicaires de Saint-Taurin d'Evreux... Ceux-ci déposèrent une plainte. L'affaire allait en suivre son cours. Les deux insulteurs se présentèrent chez les vicaires de Saint-Taurin. Ils firent leurs excuses. Et pour obtenir que la plainte déposée par les vicaires fût retirée, leurs farouches ennemis anticléricaux promirent même de faire insérer dans deux journaux d'Evreux une note mentionnant leur amende honorable.

Eux-mêmes allèrent porter ladite note...

Ce monde anticléricaux n'est donc pas si difficile à mater.

Parole d'élu !

De M. Joseph Denais, le nouveau conseiller municipal des Batignolles, à l'un de nos confrères :

« Maintenant que je suis élu, il ne me reste plus qu'à me mettre à travailler. Ce sera bientôt fait. On m'a traité de « candidat perpétuel », je n'ai plus qu'une seule ambition, c'est d'être « le conseiller perpétuel. »

Quand ils auront vu M. Denais à l'œuvre, ce sera le vœu de tous ses électeurs.

Oh ! cette réclame

L'Etna vient de gronder à nouveau. Les dépêches qui signalent cette effervescence se font très alarmantes. Elles le sont même trop, s'il faut en croire le *Messagero* de Naples.

D'après ce journal, en effet, les informations concernant l'Etna seraient exagérées et reviennent d'ailleurs périodiquement en vue d'attirer un plus grand nombre de touristes dans les hôtels de Sicile.

Les affaires sont les affaires !

Vieux pays de dirigeables

Tout arrive ou arrivera...

Un ingénieur vient de créer le projet d'une gare spécialement destinée aux aérostats.

Le projet comprend toute une série de vastes hangars orientés contre le vent du Sud-Ouest, et s'ouvrant sur un terrain de manœuvre entièrement clôturé.

Rien ne manquera à cette organisation : tours-phares pour enregistrer les perturbations atmosphériques, postes de télégraphie sans fil, cabines de repos, usine de gaz hydrogène, ateliers de réparation, magasins d'approvisionnement, d'alcool et d'essence, bibliothèque et salle de conférences, poste de pompiers, pharmacie, etc.

Tout le confort moderne, quoi !

Le vent et la tempête

L'éloquence de M. Jaurès ?... Du vent a-t-on dit bien souvent...

M. Jaurès devait faire samedi soir une conférence à Toulouse.

La réunion était annoncée pour 9 heures. Bien avant cette heure-là, l'immense salle était remplie d'électeurs, qui manifestaient pour ou contre M. Jaurès, et les chants de *Esprit-Saint descendez en nous*, de l'*Internationale* et de la *Marseillaise* alternaient avec les cris de : « Hou ! hou ! A bas la calotte ! A bas Jaurès ! Vive Jaurès ! Vive la calotte ! Vive la liberté ! »

C'est en vain que le leader socialiste tenta d'apaiser et de dominer le tumulte, il lui fut impossible de se faire entendre.

On le voit : qui sème le vent, récolte la tempête...

Pierre l'Ermite conseiller municipal

Les admirateurs de « Pierre l'Ermite » ne nous pardonneraient pas de ne pas donner une mention spéciale au succès électoral remporté par notre collaborateur et ami, M. l'abbé Loutil.

Contre une liste radicale-socialiste et grâce au dévouement des conseillers élus dimanche dernier, qui l'ont présenté aux suffrages populaires, M. l'abbé Loutil a été élu conseiller municipal de la commune du Coudray-Montceaux (Seine-et-Oise).

Il est peut-être des succès plus retentissants ; il n'en est pas qui nous fassent un plus grand plaisir.

Tous nos compliments au nouvel élu et à la commune du Coudray-Montceaux.

LA LIGUE DE L' « AVE MARIA »

A BORDEAUX

La Ligue de l'*Ave Maria* a fait dimanche dernier son pèlerinage annuel à Notre-Dame de Talence. Messe très recueillie, chants très pieux, allocution de M. l'abbé Lafforgue. La Ligue continue à se développer à Bordeaux.

Le scrutin de ballottage

A PARIS

Voici la liste des élus d'hier :

Libéraux ou nationalistes : MM. d'Aulan, Badinl-Jourdin, Le Corbeiller, Joseph Denais, Gaston Méry.

Radicaux, radicaux-socialistes : MM. Décret, Bécr, Guibert, Fleurot, Lampué, Desvaux, Marsoulan, Minot, Salmon, Virot, Sauton, Pannelier.

Radicaux indépendants élus avec l'appoint de l'opposition : MM. Gent, Le Marchand, Mossot.

Collectivistes : MM. Brunet, Deslandres, Dherbécourt.

Socialistes indépendants : MM. André Lefèvre, Ernest Moreau.

Conseillers nouveaux

MM. Décret, radical (porte Saint-Martin) ; Le Corbeiller, libéral (Saint-Merri) ; Joseph Denais, libéral (Batignolles) ; Desvaux, radical-socialiste (Amérique) ; Le Marchand, radical indépendant (Notre-Dame) ; Minot, radical-socialiste (Folie-Méricourt) ; Peuch, radical (Sainte-Avoye) ; Virot, radical-socialiste (Saint-Fargeau) ; Salmon, radical-socialiste (Folie-Méricourt).

Conseillers sortants non réélus

MM. Opportun, radical ; Sohier, radical ; Fribourg, collectiviste ; Weber, collectiviste ; Marchand, collectiviste.

MM. Bergerot, Brenot, radicaux ; Houdé, libéral, conseillers sortants, ne se représentaient pas. Un conseiller, M. Jolibois, était décédé.

Gains et pertes

Les libéraux perdent 1 siège, Porte-Saint-Martin ; ils en gagnent 3, Batignolles et Saint-Merri, soit 1 siège gagné, mais trois radicaux n'ont été élus qu'avec leur concours accepté.

Les radicaux et radicaux-socialistes perdent 2 sièges, Saint-Merri et Batignolles ; ils en gagnent 4, Folie-Méricourt, Porte-Saint-Martin, Picpus, Saint-Fargeau ; soit, 2 sièges gagnés.

Les collectivistes en perdent 3, Folie-Méricourt, Picpus et Saint-Fargeau ; soit, 3 sièges perdus sans compensation.

Entre toutes est remarquable la victoire de M. Le Corbeiller sur M. Opportun, doyen du Conseil municipal et anticlérical notoire, qui occupait le siège de Saint-Merri depuis dix-huit ans.

Composition du nouveau Conseil

Dans l'ancien Conseil municipal siégeaient 35 libéraux, 21 radicaux ou radicaux-socialistes, 22 collectivistes et 2 radicaux indépendants.

Le nouveau Conseil sera composé de :

37 libéraux ou nationalistes : MM. Alpy, d'Aulan, d'Andigné, Badinl-Jourdin, Barillier, Bertrou, Aimard, Chapuisgné-Goyon, César Caire, Ernest Caron, Duval-Arnould, Dausset, Deville, Paul Escudier, Evain, Froment-Meurice, Galli, Grébauval, Ernest Gay, Girou, Gaston Méry, Jousselin, Roger Lambelin, Le Manuet, Lévêque, Joseph Menard, Massard, Mithouard, Oudin, Poirier de Narçay, Maurice Quentin, Quentin-Bauchart, Félix Roussel, Camille Roussel, Ambroise Rendu, Le Corbeiller, Joseph Denais.

3 radicaux indépendants : MM. Gent, Mossot, Lemarchand.

20 radicaux ou radicaux-socialistes : MM. Achille, Ballan, Chérioux, Hénaffe, Peuch, Rebeillard, Henri Rousselle, Pastenne, Tantet, Sauton, Marsoulan, Guibert, Minot, Décret, Beer, Salmon, Lampué, Pannelier, Desvaux, Virot.

14 socialistes unifiés : MM. Berthaut, Brunet, Colly, Chausse, Landrin, Heppenheimer, Paris, Ranvier, Turot, Delendres, Dherbécourt.

8 socialistes indépendants : MM. Faillet, Gelez, Pierre Morel, Navarre, Lajarrige, André Lefèvre, Ernest Moreau, Poiry.

DANS LES GRANDES VILLES

AMIENS. — Magnifique succès de la liste libérale et progressiste. 28 de ses candidats sont élus. Les socialistes n'obtiennent que deux sièges et les radicaux sortants n'en conservent que six. Le député Fiquet arrive vingt-deuxième. Les libéraux étaient exclus de l'Hôtel de Ville depuis plus de trente années.

La campagne électorale a été faite sur la mauvaise gestion financière de la municipalité sortante et l'échec de la laïcisation de l'Hôtel-Dieu.

M. FIQUET

député de la Somme battu à Amiens

A noter qu'après le premier tour, l'*Action libérale* et la Fédération progressiste avaient offert la représentation proportionnelle à tous les partis. La répartition se serait faite ainsi : libéraux, 12 sièges ; radicaux, 12 sièges ; socialistes, 10 sièges ; radicaux dissidents, 2 sièges. Les radicaux ont refusé, empêchant la combinaison d'aboutir. Le suffrage universel s'est vengé sévèrement.

ANGERS. — Sur 17 ballottages, sont élus : 5 libéraux, 9 radicaux, 3 socialistes, dont 2 sont élus avec les voix libérales pour faire échouer les 2 radicaux.

Le Conseil sera composé de 22 libéraux et progressistes, dont un douteux, 11 radicaux, 3 socialistes.

Le maire, ancien radical, devenu progressiste, et 3 adjoints radicaux ne sont pas réélus. L'autre adjoint libéral arrive en tête de liste dans son quartier.

BORDEAUX. — 16 candidats de la liste modérée élus avec une moyenne de 18 000 voix. La liste radicale-socialiste a atteint de 17 à 15 000 voix. Un seul élu blocard : Camelle, socialiste unifié. Le Conseil municipal reste aux modérés qui ont 85 sièges.

TOULOUSE. — La liste radicale-socialiste est élue par 15 968 voix avec MM. Ournac et Raymond Leygue, sénateurs.

La liste de représentation proportionnelle qui comprend les socialistes, les radicaux dissidents et les modérés a obtenu 15 607 voix.

Un candidat de la liste proportionnelle est élu.

BREST. — La liste progressiste de M. Delobeau, sénateur, est élue avec un nombre de voix variant entre 5 721 et 5 439. La liste socialiste Goude obtient de 4 751 à 4 405 voix.

M. DELOBEAU

sénateur du Finistère qui a triomphé à Brest

Au second tour, la liste radicale avait fusionné avec la liste socialiste.

C'est un gros succès pour le Syndicat jaune des ouvriers du port qui compte 4 de ses membres parmi les nouveaux élus.

MARSEILLE. — 14 socialistes patronnés par le député Cadenat élus contre la liste progressiste de M. Chanot, maire sortant.

Résultat général des élections : sur 36 conseillers à élire, M. Chanot, maire sortant, est élu avec 17 conseillers de sa liste ; 18 socialistes sont élus, dont M. Cadenat, député.

Le Conseil municipal est ainsi divisé en deux fractions égales.

GRENOBLE. — La liste des républicains indépendants est élue tout entière avec environ 2 000 voix de majorité sur la liste radicale de la municipalité sortante.

NANCY. — 15 libéraux en ballottage sont élus : la municipalité reste entièrement libérale.

ORLÉANS. — Elus : 11 progressistes dont le maire, M. Courtin-Rossignol, et 6 radicaux.

Au premier tour, 11 libéraux avaient été élus et 9 radicaux. Le maire, M. Courtin-Rossignol, qui ne venait que 30e au ballottage, a reconquis l'estime de la population et des catholiques en particulier, par son attitude pendant les fêtes de Jeanne d'Arc.

LYON. — Le scrutin de ballottage fait perdre 6 sièges aux socialistes unifiés, dont 3 gagnés par les libéraux et 3 par les radicaux-socialistes.

Dans le Ier arrondissement, M. Gedard, député socialiste, est battu.

Dans le IIe, les radicaux perdent 3 sièges ; les 5 candidats libéraux sont élus.

2 libéraux sont élus dans le Ve arrondissement, ce qui fait 10, alors que dans l'ancienne municipalité, ils n'étaient que 2. C'est un gros succès libéral.

LILLE. — La liste libérale est élue avec 20 100 voix contre la liste de concentration radicale et socialiste, qui en obtient 19 200.

ROUBAIX. — La liste progressiste est élue avec 191 voix de majorité. Le Conseil municipal se compose de 31 progressistes et 15 socialistes.

TROYES. — La liste progressiste au repêchage de laquelle s'étaient désistés tous les candidats de l'*Action libérale*, est entièrement élue avec une moyenne de 6 500 voix. La liste radicale obtient 3 230 voix. Une liste comprenant 29 socialistes unifiés et 14 radicaux-socialistes dissidents obtient 2 [illegible] voix.

LE HAVRE. — Les candidats progressistes de la municipalité sortante, dont Siegfried, ayant retiré leur candidature au second tour, la liste radicale-Cousteal a passé avec environ 11 000 voix, contre 9 000 [illegible].

DIJON. — Sont élus : 19 membres de la liste de l'Alliance républicaine ; 10 libéraux, 3 socialistes, dont le maire sortant, M. Barthou, et M. Bouhey-Allex, ex-député.

Les unifiés perdent la municipalité.

REIMS. — La liste de la représentation proportionnelle, comprenant 16 radicaux et radicaux-socialistes, 6 progressistes, 3 libéraux et 6 socialistes unifiés, est élue avec [illegible] voix de majorité.

VERSAILLES. — 2 libéraux élus. Le Conseil est entièrement libéral.

SAINT-ETIENNE. — Sont élus : 18 libéraux progressistes, 6 radicaux-socialistes, 9 socialistes autonomes, 1 socialiste unifié. La majorité est perdue par les socialistes unifiés. M. Briand, ministre de la Justice, ancien député de Saint-Etienne.

Voici le détail par cantons : [illegible] élus : 6 socialistes autonomes, 3 radicaux, l'unifié, le maire, M. Plantevin, est défait. — Nord-ouest, élus : 2 socialistes autonomes, 1 radical, 5 libéraux. — Sud-ouest, élus : 1 socialiste autonome, 7 libéraux. — Sud-est, élus : 7 libéraux, 3 radicaux.

Hôtel de Ville de Saint-Etienne

A TRAVERS LA FRANCE

AUCH. — Deux républicains ont été élus. La majorité reste aux radicaux-socialistes, mais ils ont perdu 8 sièges.

ALBERTVILLE. — Républicains de gauche, 4 ; progressistes, 2. Majorité républicaine de gauche.

AVALLON. — 1 progressiste élu. La majorité est progressiste.

ALENÇON. — Sont élus 4 radicaux, 5 républicains de gauche et 2 progressistes.

ANCENIS. — 5 républicains de gauche élus. Majorité gagnée par les républicains de gauche.

ARGENTAN. — Sont élus : 2 républicains de gauche et 5 progressistes.

AURAY (Morbihan). — La liste républicaine est élue. Le Conseil comprendra 17 républicains de gauche et 6 libéraux.

AUXERRE. — Sont élus : 5 radicaux ; 3 républicains de gauche et 1 progressiste.

AVESNES. — Sont élus : 4 radicaux et 1 libéral.

ARGIS-SUR-AUBE. — Sont élus : 1 radical, 1 progressiste et 2 libéraux. Majorité maintenue aux progressistes.

ANGOULÊME. — Les candidats de la liste républicaine sont élus avec 150 voix de majorité. Le Conseil se trouve entièrement composé de républicains de gauche.

ARRAS. — Sont élus : 3 radicaux et 1 libéral. Le Conseil municipal se compose de 26 radicaux et de 1 libéral. Les radicaux gagnent 7 sièges.

ABBEVILLE. — Sont élus : 1 radical, 4 progressistes, 2 libéraux.

AGEN. — Majorité maintenue aux radicaux et radicaux-socialistes.

AIX-EN-PROVENCE. — 9 candidats de protestation républicaine élus.

ARGELIERS (Aude). — Liste viticole élue.

ALLEX (Drôme). — Liste libérale avec M. de Gailhard-Bancel, élue à une forte majorité.

AUBUSSON. — 10 radicaux, 6 libéraux élus.

ARLES. — La liste Granaud bat la liste maçonnique sortante et la liste socialiste.

AUBENAS. — 15 radicaux-socialistes réélus.

ANTRAIGUES (Ardèche). — Blocards sortants battus à 40 voix de majorité par les libéraux.

AUXILLAC (Lozère). — Mgr de Ligonnès, évêque de Rodez, est élu avec toute sa liste.

BERGERAC. — 5 républicains modérés élus contre la liste patronnée par la jeunesse laïque et la Loge.

BAUME-LES-DAMES. — Elus : 5 libéraux, 2 radicaux. La majorité radicale est diminuée.

BAZAS. — Liste libérale élue.

LE BOUSCAT. — Liste libérale élue contre la liste radicale du maire sortant.

BRIEY. — 1 libéral élu.

BAYEUX. — 1 libéral élu. Majorité maintenue aux libéraux.

BASTIA. — 2 libéraux élus. Majorité libérale.

BARBEZIEUX. — Sont élus : 2 radicaux, 1 libéral.

BAR-LE-DUC. — Républicains de gauche, 3 élus. Majorité maintenue aux libéraux.

BELLEY. — Sont élus : 4 radicaux et 2 progressistes. Majorité maintenue aux progressistes.

BRIANÇON. — Sont élus : 1 progressiste indépendant, 2 radicaux-socialistes et 1 républicain de gauche. Majorité gagnée par les radicaux-socialistes.

BOUSSAC. — Sont élus 2 radicaux.

BONNEVILLE. — 4 radicaux-socialistes élus.

BEAUVAIS. — Sont élus : [illegible] radicaux-socialistes, 2 républicains de gauche.

BESANÇON. — 31 radicaux-socialistes et un socialiste sont élus.

M. Grosjean, sénateur, maire sortant, est élu troisième.

BOURG-LES-VALENCE (Drôme). — La liste de protestation a été élue contre celle du maire sortant.

BOURGES. — La liste progressiste a 19 sièges ; le « bloc », 11 seulement.

BELLEGARDE. — Radicaux élus.

CHATEAUBRIANT. — 2 libéraux élus et 3 radicaux. Majorité.

CHOLET. — 3 libéraux élus et 1 socialiste. Au nouveau Conseil il y aura 21 socialistes et 6 libéraux. Ces derniers gagnent 3 sièges.

COMMENTRY (Allier). — Les modérés sont élus.

CAHORS. — Elus : radicaux-socialistes, 2. Majorité radicale et radicale-socialiste.

CLERMONT-FERRAND. — Dans le département du Puy-de-Dôme, le ballottage ne modifie en rien la situation politique. Les radicaux gagnent quelques sièges. Les socialistes sont battus un peu partout.

A Clermont-Ferrand 1 radical est élu.

CASTELSARRASIN. — Tous les radicaux sont élus.

CHAGNY (Saône-et-Loire). — [illegible] passe aux radicaux-socialistes.

CHALON-SUR-SAONE. — 15 radicaux de la liste Richard, maire, sénateur, sont élus.